

Le trafic de drogues illicites sur le darknet : Un reflet du marché traditionnel?

Mireault, Caroline & Vincent Ouellette & David Décary-Héту & Frank Crispino & Pierre Esseiva & Julian Broséus

Résumé

Les cryptomarchés permettent d'accroître la sécurité des marchés virtuels illicites. Ils font partie du *darknet* et proposent une large gamme de produits illégaux, principalement des drogues. Le trafic de drogues s'est retrouvé bouleversé par leur développement et plusieurs chercheurs ont avancé que l'existence même des cryptomarchés constituait une révolution et une innovation criminelle. Alors que plusieurs études se sont jusqu'à présent intéressées à la structure du marché des drogues sur ces plateformes, peu ont en revanche investigué la relation existant entre le marché traditionnel et les cryptomarchés.

Ainsi, cette recherche évalue si le marché des drogues illicites sur le *darknet* est comparable au marché conventionnel, selon une perspective canadienne. Une analyse du marché traditionnel canadien a alors été entreprise en croisant différentes sources d'informations relatives à la distribution et la consommation des drogues les plus populaires. De plus, une étude du marché en ligne canadien a été effectuée en analysant les données relatives aux annonces de vente provenant du Canada et collectées sur 8 cryptomarchés en 2014. Une comparaison des deux marchés a finalement été réalisée à l'aide de plusieurs indicateurs témoignant de l'importance des différentes drogues sur les marchés respectifs. Une telle approche se reposant sur la combinaison de sources de données diverses (statistiques des infractions et saisies policières, résultats toxicologiques, données épidémiologiques sur les usages de drogues, estimation de l'offre et la demande en ligne) favorise une évaluation la plus précise possible du marché des drogues et en particulier de la relation entre ses composantes traditionnelles et virtuelles.

Les résultats indiquent que les deux marchés divergent sur la popularité des drogues de type stimulant et psychoactif. En particulier, les différents indicateurs définis pour l'étude des cryptomarchés révèlent non seulement une offre significative de la part des vendeurs, mais également un attrait important des consommateurs pour les MDMA/Ecstasy, NPS ainsi que le LSD.

Plusieurs hypothèses sont émises pour expliquer les différences entre les deux marchés et finalement répondre à la question : le trafic de drogues illicites sur le *darknet* est-il le reflet du marché traditionnel ?

Mots-clés

Cryptomarché ; Drogues ; Marché criminel ; Interdisciplinarité ; Canada

Le trafic de drogues illicites sur le *darknet* : Un reflet du marché traditionnel ?

Cryptomarché et innovation criminelle

Un cryptomarché est un site web hébergé sur le *darknet* qui permet à n'importe qui de mettre en vente des biens et des services souvent illicites (Martin, 2014). Visuellement très semblables aux grands sites marchands comme eBay et Amazon, les cryptomarchés partagent plusieurs caractéristiques structurelles avec les sites de vente en ligne conventionnels. Ils hébergent en effet des listes d'annonces organisées en catégories et sous-catégories qui sont proposées par des vendeurs eux-mêmes classés en fonction des commentaires laissés par leurs clients précédents. À la différence des sites de vente conventionnels cependant, les cryptomarchés facilitent des échanges dans un contexte où l'anonymat des administrateurs et des participants est protégé par le réseau Tor, une section de l'internet où l'utilisation de relais permet de masquer l'adresse IP (et donc l'identité) des participants (Aldridge et Décary-Héту, 2014). Les participants des cryptomarchés se protègent des fraudes à l'interne en utilisant un service de comptes en fidéicommiss qui permet aux acheteurs de geler leurs paiements jusqu'à ce que toutes les parties impliquées dans une transaction soient complètement satisfaites (Christin, 2012).

Les cryptomarchés offrent plusieurs autres avantages à leurs participants. Ils permettent de limiter les interactions physiques entre acheteurs et vendeurs ce qui diminue considérablement les opportunités d'utiliser la violence pour régler les conflits ou d'abuser plus largement d'un partenaire lors d'une transaction (Barratt, Ferris et Winstock, 2016; Van Hout et Bingham, 2014). Les cryptomarchés offrent par ailleurs aux vendeurs un accès à un vaste bassin d'acheteurs potentiels répartis dans plusieurs dizaines de pays. Les acheteurs de leur côté peuvent naviguer parmi les dizaines de milliers d'annonces et choisir un vendeur qui a une réputation établie dans le pays de leur choix. L'asymétrie d'information est donc réduite sur les cryptomarchés et cela permet à toutes les parties d'échanger dans un contexte plus sécuritaire (Van Hout et Bingham, 2014).

Les cryptomarchés ne sont que la dernière illustration de la transition des marchés illicites du monde réel au monde virtuel (Aldridge et Décary-Héту, 2014). L'existence même des cryptomarchés constitue une révolution et une innovation criminelle, en particulier en matière de trafic de drogues. L'innovation des cryptomarchés ne se situe pas vraiment au niveau technologique, ces derniers ne proposent en effet aucune nouvelle technologie. Leur caractère innovant vient plutôt de leur combinaison de technologies préexistantes (chiffrement automatique de toutes les communications, paiements en monnaies virtuelles, connexions à travers des relais afin de les rendre anonymes) pour bâtir une infrastructure anonyme dédiée à la vente de produits et services (Aldridge et Décary-Héту, 2014). Les cryptomarchés représentent par ailleurs un nouveau canal de distribution pour la vente de drogue, les vendeurs pouvant autant s'y approvisionner pour revendre à leurs clients ou alors y déplacer leur commerce pour

vendre en tout ou en partie leur marchandise. Des producteurs pourraient aussi, selon certains chercheurs, décider d'éliminer certains intermédiaires et vendre directement aux consommateurs (Martin, 2014).

Cryptomarché et recherche

Depuis l'ouverture du premier cryptomarché en 2011, Silk Road (SR1), la recherche académique a particulièrement étudié la structure des cryptomarchés à travers leurs impacts sur les vendeurs et acheteurs, l'offre et la demande, le volume des ventes et les activités des vendeurs (Aldridge et Décary-Héту, 2014, 2015; Barratt et Aldridge, 2016; Barratt et coll., 2016; Broséus et coll., 2016; Caudevilla et coll., 2016; Christin, 2012; Décary-Héту, Paquet-Clouston et Aldridge, 2016; Van Hout et Bingham, 2014; Tzanetakis et coll., 2015; Van Buskirk et coll., 2016, 2016b). Les drogues les plus achetées globalement sont le cannabis, les stimulants (cocaïne et produits amphétaminiques sans distinction), l'ecstasy (MDMA) et les psychédéliques (NPS, LSD) (Kruithof et coll., 2016) soit des drogues dites récréationnelles.

Au niveau des consommateurs de drogues, le dernier Global Drug Survey (GDS, 2016) s'avère être une source intéressante pour mesurer l'ampleur de l'utilisation du *darknet* pour l'achat de drogues. Il révèle qu'environ 7% des sondés y ont acheté des drogues durant la dernière année, une augmentation d'un peu plus de 2% par rapport au sondage de 2015. La proportion des sondés déclarant un achat sur le *darknet* durant la dernière année varie d'un pays à l'autre, allant de 2.4% pour la Nouvelle-Zélande à 18.3% pour le Royaume-Uni. Le taux canadien est lui de 8.3%. La MDMA/Ecstasy et le cannabis, sous toutes leurs formes, ainsi que le LSD et les nouvelles drogues de synthèse (NPS) sont les drogues les plus populaires au niveau mondial (Barratt et coll. 2016). Le nombre de sondés par le GDS varie grandement d'un pays à l'autre. Les participants danois représentent moins de 1% du nombre total de participants au GDS en 2016 alors que les Allemands comptent pour 31%. Les sondés canadiens représentent quant à eux environ 1.5% du nombre total de participants et aucune information relative aux pratiques d'achat sur le *darknet* de ces derniers n'est publié dans le sondage (GDS, 2016).

Bien que les cryptomarchés ne connaissent pas de frontières physiques de par leur nature virtuelle, certains pays ont été plus actifs que d'autre dans le contrôle et la lutte aux cryptomarchés ces dernières années. Le cas de l'Australie s'avère particulièrement intéressant étant donné que le Ministère de la Santé Australien finance le projet "Drugs and New Technologies" qui vise l'étude des plateformes de vente de drogues en ligne, notamment celles présentes sur le *darknet* (<http://www.drugtrends.org.au/our-methods/dnet/>). La disponibilité des drogues en ligne n'y est pas uniquement estimée et quantifiée ; l'emphase est en effet placée sur le contexte et l'étude du phénomène à l'aide d'autres indicateurs disponibles afin d'évaluer l'impact de la disponibilité en ligne sur le marché australien des drogues. Les forces de l'ordre australiennes se sont elles aussi intéressées aux cryptomarchés et ont lancé en novembre 2016 une vaste opération sur leur territoire à l'encontre des utilisateurs des cryptomarchés, procédant à plusieurs arrestations (Australian Government, 2016). Grâce à l'efficacité des contrôles aux

frontières australiennes, la détection de drogue dans des colis postaux a mené à une opération conjointe entre la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) et l'Australian Federal Police (AFP) qui a permis de démanteler une organisation criminelle basée dans l'Ouest canadien qui approvisionnait le marché australien (Horne et coll., 2015). Une autre collaboration entre la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada et Postes Canada a permis à l'automne 2016 de cibler un trafiquant de drogue opérant sur les cryptomarchés et situé au Québec (Solomon, 2016). Le Royaume-Uni n'est pas en reste depuis l'annonce de la création d'une unité de renseignement dédiée à la lutte à l'utilisation criminelle du *darknet* (HM Government, 2015). Les Pays-Bas ont plutôt opté pour une première étape basée sur la recherche en mandatant la RAND Europe par l'intermédiaire du Ministère de la Sécurité et de la Justice Néerlandais pour étudier le trafic de drogues en ligne, en particulier le rôle des Pays-Bas sur ce marché, ainsi que pour discuter des possibilités de détection et d'intervention des forces de l'ordre (Kruithof et coll., 2016). Ce rapport décrit en particulier que sur les cryptomarchés, depuis 2013, les revenus ont doublé, les transactions triplé et le nombre d'annonces de vente plus que quintuplé. Ces chiffres témoignent d'un attrait envers ces plateformes aussi bien pour les vendeurs que pour les acheteurs.

Peu de recherches ont jusqu'à ce jour tenté de préciser l'ampleur et les caractéristiques des vendeurs provenant d'un même pays. Plusieurs chercheurs d'Australie ont publié des recherches dans ce sens (Barratt, Ferris et Winstock, 2014; Barratt, et coll., 2016; Burns et coll., 2014; Van Buskirk et coll., 2016, 2016b) et deux études canadiennes ont apporté un éclairage sur l'ampleur du trafic canadien sur les cryptomarchés, les types de drogues offertes, ainsi que le caractère organisé d'un tel trafic (Broséus et coll., 2016 ; Mireault et coll., 2016). Une autre recherche a plutôt proposé une étude des différences dans les types de drogues proposées selon le pays d'origine, démontrant que dans certains cas, l'offre de drogues sur les cryptomarchés pouvait refléter la production domestique (Van Buskirk et coll., 2016). Ces différentes recherches aux visées nationales sont intéressantes mais ne permettent pas encore de tisser des liens serrés entre la vente et la consommation de drogues illicites d'un pays en ligne et hors ligne. Une hypothèse est que les cryptomarchés sont un nouveau canal de distribution qui permet aux acteurs impliqués actuellement dans la vente de drogues illicites de transiger plus sécuritairement. Une hypothèse alternative est que les cryptomarchés sont plutôt une extension du marché illicite et donc que des acteurs différents s'y activent. L'objectif de cette recherche sera de déterminer laquelle de ces deux hypothèses est à privilégier à l'aide d'une comparaison entre les données connues sur les marchés illicites hors ligne et ceux en ligne. Nous serons ainsi en mesure de déterminer si les taux de prévalence de consommation au niveau canadien se reflètent dans les ventes par les vendeurs canadiens.

Le marché traditionnel canadien

Plusieurs indicateurs ont été utilisés au cours des dernières années pour évaluer les habitudes de consommation de drogues illicites au Canada. Cette étude combinera six de ces indicateurs, classés en quatre groupes soit les statistiques policières relatives aux infractions et saisies, les sondages, les analyses toxicologiques et les analyses des eaux usées. Le Tableau 1 présente un sommaire des sources retenues pour cette étude, de leurs techniques d'échantillonnage et des périodes qu'elles couvrent.

Pour estimer la disponibilité des drogues sur le marché hors ligne canadien, le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) a été utilisé. Ce dernier fournit des statistiques officielles sur les infractions liées aux drogues au Canada (Boyce, 2015). La DUC a pour objectif de mesurer la fréquence des crimes au Canada ainsi que leurs caractéristiques. C'est le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ), en collaboration avec plus de 204 corps de police, qui recueille des données sur les actes criminels déclarés par les forces de police. Le CCSJ ne vérifie pas les enregistrements des corps policiers pour s'assurer que la déclaration des affaires est complète et exacte. En revanche, les services de police ont organisé la collecte des données et désigné des personnes chargées de contrôler les rapports de données. Deux versions de la DUC existent, l'une à base de données agrégées (DUC 1.0) et l'autre fondée sur l'affaire qui contient plus de détails sur la victime, les contrevenants et les événements (DUC2). La DUC 1.0 classe les événements selon l'infraction la plus grave (IPG) commise. Ainsi, si dans un même cas des chefs d'accusation de possession de cannabis et d'homicide sont retenus, seul le cas d'homicide figurera dans la DUC 1.0. En raison de la règle de classement IPG, les infractions moins graves y sont sous-représentées. La DUC2 permettrait de pallier à cette limitation, dans la mesure où jusqu'à quatre infractions par affaire peuvent être déclarées. Malheureusement, d'après les données disponibles pour consultation, la DUC2 semble avoir principalement pour objectif de calculer l'indice de gravité de la criminalité et ne renseigne pas sur les infractions relatives aux différents types de drogues (Statistique Canada, 2015). C'est donc la version DUC 1.0 qui a été consultée pour cette étude.

La distribution des drogues peut aussi être estimée à l'aide des données sur les saisies effectuées au Canada. De nombreuses sources de données de saisies (postales, frontalières, aéroport) provenant de différentes agences d'application de la loi ont été mises à disposition selon la Loi sur l'accès à l'information (L.R.C. (1985), ch. A-1). Cependant, le croisement des données n'a pu être effectué vu le manque d'information sur la classification des données et de nombreuses disparités entre les différentes sources au niveau des années de comparaison, des types de drogues, des lieux des saisies et du classement des masses. Les données de saisies rapportées au bureau d'analyse des drogues et des crimes des Nations-Unies (United Nations Office On Drugs And Crime, UNODC) ont donc aussi été consultées (UNODC Statistics, 2013). L'UNODC est une organisation mondiale qui lutte contre la criminalité, les drogues et le terrorisme. Elle possède 54 bureaux régionaux et couvre plus de 150 pays membres. L'UNODC travaille directement avec les gouvernements, les organisations internationales, les autres organes des Nations Unies et la société civile. Leur collecte de données s'effectue directement auprès des gouvernements participants à l'aide de questionnaires annuels,

au moyen d'enquêtes nationales mises en œuvre par l'organisation en coopération avec les gouvernements nationaux et à partir de la littérature scientifique. L'UNODC applique des méthodes scientifiques pour maximiser la comparabilité des données et estimer les statistiques régionales et mondiales (<https://www.unodc.org/>). Selon leurs données, le Canada aurait participé au sondage pour la dernière fois en 2013. Les données de l'UNODC concernant le Canada semblent ainsi être globalement plus représentatives des saisies effectuées à travers le pays.

Bien que les saisies offrent une vision intéressante de la distribution des drogues au Canada, les données de saisies sont basées sur une estimation de la nature présumée des drogues saisies par les agences d'application de la loi. Sans analyses pour confirmer la nature chimique de la drogue saisie, des catégories de drogues peuvent être sur ou sous-estimées. Les données du Service d'analyse des drogues (SAD) de Santé Canada ont donc été consultées pour pallier à ce problème étant donné que le SAD rapporte la nature réelle des drogues analysées (Service d'analyse des drogues de Santé Canada, 2014). Le SAD possède des laboratoires dans tout le Canada afin d'analyser les substances saisies par les corps policiers canadiens et par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Très intéressantes pour confirmer la nature des saisies policières, les données du SAD ne déclarent cependant que le nombre et le type de pièces à conviction analysées, ce qui ne représente qu'un sous-ensemble des substances saisies par les forces de l'ordre, elles-mêmes un sous-ensemble de ce qui est disponible sur le marché.

Les statistiques policières doivent être considérées avec prudence puisqu'elles reflètent l'activité et la stratégie des forces de l'ordre plutôt que celles des acteurs impliqués dans les marchés de drogues (Service d'analyses des drogues de Santé Canada, 2014). De plus, certaines saisies visent des drogues qui étaient destinées à l'exportation et donc non représentatives de la consommation au Canada.

[INSÉRER LE TABLEAU 1 ICI]

L'estimation de la consommation de drogues peut aussi se faire directement auprès des personnes concernées par l'intermédiaire de sondages. Ceux-ci sont évidemment plus ou moins limités tout dépendant de leur capacité à rejoindre leur population cible. Dans le cas des consommateurs de drogues, les sondages reflètent la consommation d'un certain groupe de consommateurs accessibles et volontaires et dépendent de leur bonne volonté à partager certaines informations. L'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD) effectue une surveillance à l'échelle du pays sur la consommation de drogues (Gouvernement du Canada, 2014) et ce sondage a été utilisé pour couvrir une majeure partie de la population canadienne.

Les analyses toxicologiques de matrices biologiques (sang, urine, salive, etc.) provenant de consommateurs de drogues sont aussi une source précieuse de données. Évidemment, ce type d'analyse ne peut se réaliser sur tous les consommateurs et permet uniquement d'obtenir un profil dans des situations particulières. Les données consultées proviennent du Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal (LSJML) dans le cadre du programme *Drug Recognition Expert* (DRE) où des analyses toxicologiques sont menées sur des échantillons biologiques provenant de personnes interceptées et présumées conduire sous l'influence de drogues (Viel et Mireault, 2015).

Les données d'analyses toxicologiques étant difficiles à obtenir à travers tout le Canada, celles présentées proviennent uniquement du Québec.

Finalement, l'analyse de drogues dans les eaux usées peut aussi servir d'indicateur pour estimer les tendances de consommation de drogues de la population générale (Been et coll., 2016). Elle offre des informations sur les tendances spatio-temporelles au sein d'un pays ou entre pays ainsi que sur les variations hebdomadaires des pratiques de consommation (EMCDDA, 2016). Les études publiées à ce jour concernant le Canada sont peu nombreuses et limitées à quelques villes dont les noms sont confidentiels. Plusieurs facteurs rendent difficile l'estimation de la consommation à travers les eaux usées comme le taux variable de métabolisation des drogues, la dégradation des drogues dans le réseau des eaux usées et la méconnaissance des pratiques de consommation pour chacune des drogues (quantité utilisée pour une dose, nombre de doses par jour) (Castiglioni et coll., 2014 ; Zuccato et coll., 2008). Il est donc difficile d'étendre les conclusions et d'émettre des généralités en ce qui concerne la consommation au Canada. De plus, un nombre limité de drogues a été visé dans ces études et le portrait n'est donc pas représentatif de la variété de drogues offerte sur le marché noir.

[INSÉRER LA FIGURE 1 ICI]

La Figure 1 dépeint le portrait de drogues illicites au Canada. La marijuana arrive en tête au niveau de l'offre et de la demande pour toutes les sources de données consultées. La seule exception se trouve au niveau des analyses des eaux usées, où le métabolite principal de la molécule psychoactive principale, le THC, n'est pas recherché en raison des choix de l'étude qui désirait évaluer les habitudes de consommation liées aux médicaments opioïdes, ainsi que la cocaïne et les amphétamines (Yargeau et coll., 2014) . Bien qu'une seule année soit représentée dans les divers résultats (2012, 2013 ou 2014, selon la source de données considérée), cette tendance au niveau de la popularité de la marijuana n'est pas récente et les années précédentes présentaient la marijuana en tête de liste aussi quelle que soit la source de données prise en compte.

La cocaïne arrive au deuxième rang des drogues populaires au Canada selon le pourcentage d'infractions reliées à cette drogue (16%), des quantités de saisies (1 047 kg) et de leur analyse chimique (20%) ainsi que pour la prévalence de consommation de la population sur une année (1%). Bien que l'étude des eaux usées reste préliminaire et non-étendue à l'ensemble du Canada (dans ce cas-ci, une ville de grande population (1.6 millions d'habitants environ)), les résultats placent la cocaïne comme la drogue la plus détectée, avec un dosage estimé au moins 12 fois supérieur aux autres drogues illustrées dans notre comparaison (voir figure 1E). Il n'y a que pour les données du LSJML où la cocaïne arrive au troisième rang. Ceci peut indiquer qu'au Québec, les personnes arrêtées pour conduite affaiblies par les drogues consomment moins de cocaïne que de marijuana ou d'amphétamines, par exemple (voir figure 1F).

Enfin, les produits amphétaminiques se retrouvent aussi parmi les drogues populaires au Canada. Les saisies démontrent une forte présence de méthamphétamine et amphétamine sur le marché canadien, si l'on considère également les saisies de comprimés (voir la légende de la Figure 1). Les données d'analyses toxicologiques du LSJML démontrent que la méthamphétamine (52%) est un produit fréquemment détecté dans les cas de conduites sous influence de drogues. En comparant leurs

données avec un laboratoire situé en Ontario (Centre of Forensic Sciences, CFS), le LSJML a remarqué que cette tendance semble bien propre au Québec. En effet, le CFS ne retrouve pas ces taux en Ontario. Ces produits se retrouvent peu dans leurs analyses, faisant plutôt place à une prévalence des opioïdes (Viel et Mireault, 2015).

La Figure 1 ne représente pas de statistiques liées aux nouvelles substances psychoactives (*New Psychoactive Substances* – NPS), leur comparaison aux drogues traditionnelles étant délicate. En effet, les données les concernant sont incertaines et difficiles à obtenir en raison de l'histoire récente et la constante évolution de ce phénomène ainsi que du manque de déclaration standardisée concernant les saisies de NPS. Par exemple, les infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada se divisent en six catégories : le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, la méthamphétamine, la méthylènedioxyamphétamine (ecstasy) et une catégorie « Autres drogues » qui comprend toutes les autres substances visées par la Loi réglementant certaines drogues et autres substances du Canada (Cotter, Greenland et Karam, 2015), ne permettant pas de monitorer les tendances liées au NPS.

Les NPS incluent notamment les cannabinoïdes synthétiques, les cathinones, les phénétylamines et les pipérazines. Alors que l'histoire des NPS est relativement récente – le début des années 2000 – plus de 450 substances sont déjà contrôlées par l'EMCDDA, la moitié de ces substances ayant été signalées sur les 3 dernières années uniquement. Une telle augmentation dans le nombre, le type et la disponibilité des NPS indique une croissance de ce marché qui peut s'expliquer par la vitesse d'apparition des NPS, leur vente libre notamment par Internet et le peu – voire le manque – d'informations sur leurs effets sur la santé (EMCDDA, 2015). Le Canada et les États-Unis représentent les marchés les plus importants et diversifiés de NPS au monde selon l'UNODC (UNODC, 2014). Les données rapportées par le Service d'analyse des drogues (SAD) de Santé Canada montrent depuis 2009 une augmentation à la fois du nombre de cas (de 38 en 2009 à 121 en 2013) et du nombre total d'échantillons analysés (2 730 en 2009 à 5 211 en 2013 selon Santé Canada (2014)). Santé Canada relève d'ailleurs dans son « Portrait et tendances 2000 à 2013 » que de nombreuses nouvelles drogues de synthèse ont inondé le marché, contribuant possiblement à avoir fait passer la MDMA au 4^{ème} rang des drogues de synthèse les plus souvent analysées au Québec (Service d'analyse des drogues de Santé Canada, 2014). De son côté, l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes 2012 – 2013 relève pour la première fois la prévalence de NPS sur les 12 derniers mois auprès des étudiants âgés de 12 à 18 ans. Ainsi, 1% des élèves ont indiqué avoir consommé des cannabinoïdes synthétiques, des cathinones ou des pipérazines. Ceci représente environ 10 000 élèves ayant déclaré consommer du « BZP » ou de la « TFMPP » (des stimulants synthétiques dérivés de la pipérazine) et 14 000 ayant déclaré consommer des « sels de bain » en 2012-2013. Ceci peut sembler négligeable comparativement aux drogues populaires comme le cannabis, où un élève sur cinq (19 %, soit environ 413 000 jeunes) a indiqué avoir consommé de la marijuana pendant l'année précédant l'enquête. Cependant, l'enquête a démontré une baisse de 3% pour la consommation d'ecstasy pour cette population depuis trois ans (6 % en 2008-2009 à 5 % en 2010-2011, puis à 3 % en 2012-2013), coïncidant avec l'apparition de nouvelles drogues de synthèse (Santé Canada, 2013), sans pour autant pouvoir, en l'état, affirmer un lien de cause à effet. Les analyses toxicologiques du LSJML

(programme DRE) indiquent quant à elles depuis quelques années la présence de NPS, telles que le MDPV (groupe des cathinones, 4.6%).

Le marché canadien sur le *darknet*

Les données relatives aux annonces de vente de drogue sur le *darknet* ont été collectées sur huit cryptomarchés entre août et septembre 2014 en se focalisant sur les annonces stipulant le Canada comme pays d'origine. Dans notre précédente recherche (Broséus et coll., 2016 ; Mireault et coll., 2016), nous dressions l'état de l'offre en ligne sur la base de la classification des annonces telle qu'opérée par les administrateurs des cryptomarchés et les vendeurs. Or, cette classification est source d'erreurs notamment parce que certains vendeurs ne classifient pas nécessairement leurs annonces dans les catégories qui seraient appropriées. Par conséquent, pour cette étude, une nouvelle catégorisation des annonces a été réalisée sur la base de leurs titres respectifs, ces derniers stipulant généralement la drogue proposée. Parmi les 3 685 annonces ayant comme pays d'origine le Canada, 3 106 ont alors été conservées (84%).

Le nombre d'annonces par type de drogues n'est pas le seul indicateur à considérer pour dresser un état pertinent de l'offre en ligne. En effet, un même vendeur pouvant inonder une plateforme avec plusieurs annonces d'un même produit, le nombre de vendeurs pourrait être un indicateur plus exact de l'offre et de l'accessibilité au produit considéré. En raison de la nature de notre jeu de données, nous pourrions également être confrontés à la présence d'un même vendeur sur plusieurs cryptomarchés ainsi qu'à la diffusion d'annonces identiques entre les plateformes. Ainsi, à l'aide de la méthodologie discutée dans notre dernière publication (Broséus et coll., 2016), nous avons déterminé l'existence de relations entre des comptes vendeurs présents sur plusieurs plateformes de vente, permettant d'affiner le nombre 'réel' de vendeurs, soit 102 vendeurs dans le cas présent.

Par conséquent, pour discuter l'offre et la demande en ligne, chaque type de drogue – ou groupe de drogues – a été analysé selon trois indicateurs, à savoir le nombre de vendeurs proposant la substance en question, le nombre d'annonces et le nombre de commentaires rédigés par les acheteurs (voir Tableau 2). Ce dernier indicateur approxime le nombre réel de transactions ayant eu lieu car les utilisateurs ne sont pas dans l'obligation de laisser un commentaire lors de l'achat, même si cela leur est fortement recommandé. Précisément, il sous-estime le nombre de transactions dans la mesure où de 60 à 90% des transactions sont sujettes à un commentaire, selon les cryptomarchés ayant été étudiés dans le cadre de diverses recherches (Aldridge et Décary-Héту, 2014 ; Soska et Christin, 2015 ; Rhumorbarbe et coll., 2016 ; Kruithof et coll., 2016). Un tel indicateur permet de refléter l'état de la demande des drogues sur les cryptomarchés, complétant l'interprétation du nombre d'annonces et de vendeurs, qui eux reflètent plutôt l'état de l'offre existant sur ces plateformes.

[INSÉRER LE TABLEAU 2 ICI]

Au niveau du nombre de vendeurs et d'annonces, la marijuana est la drogue la plus importante suivie du groupe MDMA/Ecstasy et des NPS. Ceci coïncide avec la

demande sur ces cryptomarchés puisque le nombre de commentaires confirme l'attrait des consommateurs pour ces substances (19.2%, 18.5% et 17.8% des commentaires, respectivement). L'analyse ne peut s'entendre toutefois comme révélatrice de la consommation canadienne, puisqu'il est impossible de connaître l'origine géographique du consommateur sur les cryptomarchés. Un acheteur canadien n'est pas non plus tenu d'acheter exclusivement d'un vendeur du même pays. Inversement, l'étude des pays de destination des vendeurs canadiens sur les cryptomarchés a démontré que plus de 60% d'entre eux sont prêts à envoyer leur produit à l'international (Mireault et coll., 2016).

Le Tableau 2 montre également que le LSD et ses dérivés sont populaires auprès des consommateurs avec la proportion de commentaires la plus importante toutes drogues confondues (plus de 21 %). Il est intéressant de constater que cette forte demande s'oppose à une offre relativement faible considérant le nombre de groupes de vendeurs (10) et le nombre d'annonces recensées (4 % des annonces). En d'autres termes, seuls quelques vendeurs canadiens sont spécialisés dans la vente de LSD et ses dérivés, bien qu'une demande importante existe. Ceci pourrait s'expliquer par une plus faible accessibilité au LSD de manière générale.

Les autres types de drogues ont une popularité beaucoup plus faible, variant d'une minorité de commentaires pour les amphétamines à presque 7% pour la méthamphétamine. On remarquera en particulier que les résultats indiquent une tendance relativement similaire pour la cocaïne et l'héroïne, en particulier au niveau de la demande et du nombre d'annonces, alors que l'offre en cocaïne est un peu plus marquée que celle pour l'héroïne d'après le nombre de vendeurs. Un tel résultat pourrait révéler des pratiques de consommation similaires pour ces deux drogues sur les cryptomarchés.

De par leur nature virtuelle, les données collectées sur les cryptomarchés sont incertaines car elles dépendent de ce que les utilisateurs mentionnent sur leurs annonces et profils. La seule manière viable de vérifier l'authenticité des informations retrouvées en ligne est d'effectuer l'achat d'un produit et d'en faire son évaluation. Toutefois, le vendeur n'a pas intérêt à mentir sur les informations relatives au produit sous peine d'impact potentiel sur sa réputation (commentaire négatif) et par conséquent sur son chiffre d'affaires (Van Buskirk et coll., 2016). D'ailleurs, les résultats de sondages ou d'entretiens témoignent de la satisfaction des acheteurs à plusieurs niveaux, en particulier quant à la cohérence entre la substance attendue et reçue (GDS, 2014). De plus, l'utilisation de l'information relative au pays d'envoi s'avère pertinente dans le cadre d'analyse géographique comme en témoignent les études basées sur des commandes réalisées sur le *darknet* (Rhumorbarbe et coll., 2016) ou encore des saisies aux frontières de colis postaux (Horne et coll., 2015).

Le marché des drogues sur le *darknet* : Un marché reflétant le marché traditionnel ?

L'analyse réalisée sur le marché traditionnel et les cryptomarchés démontre la prédominance du cannabis sur chacun des marchés (voir Figure 1). Le cannabis est la drogue la plus consommée, saisie et disponible sur le marché traditionnel canadien. De plus, d'après les recherches effectuées, environ les deux tiers des infractions relatives aux drogues mettaient en cause le cannabis (Boyce, 2015). De même, le cannabis est la drogue qui touche le plus de vendeurs, d'annonces et une part importante du nombre de transactions d'après l'analyse des données des cryptomarchés.

Toutefois, la comparaison fait ressortir certaines disparités entre les deux marchés. On observe tout particulièrement sur les cryptomarchés une présence accrue de MDMA/Ecstasy, du LSD et ses dérivés et de NPS, alors que les données du marché traditionnel indiqueraient une présence plus importante de la cocaïne et la méthamphétamine. En effet, bien que les autorités canadiennes soient préoccupées par une recrudescence de MDMA en particulier (Hudson et coll., 2014), les analyses réalisées au LSJML démontrent que la méthamphétamine est beaucoup plus populaire que la MDMA et ce, pas uniquement dans le contexte des analyses effectuées pour le programme DRE. Le LSJML a mentionné que les analyses des saisies effectuées par Santé Canada reflétaient bien en général les tendances observées au laboratoire de Montréal (communication personnelle, janvier 2016), ce qui tend à confirmer la faible présence de MDMA sur le marché traditionnel (Figure 1). Alors pourquoi une telle tendance de popularité de ces drogues sur les cryptomarchés ?

L'hypothèse principale serait que ces plateformes de vente constituent un marché dont les clients seraient majoritairement des consommateurs récréationnels, de fin de semaine, ou des psychonautes¹. Ceci expliquerait alors pourquoi l'offre et la demande sur les cryptomarchés se concentrent sur la MDMA/Ecstasy, les NPS, le LSD et le cannabis, tel qu'illustré par notre étude portant sur le marché canadien et celles d'autres chercheurs investiguant le marché international (Kruithof et coll., 2016 ; Van Buskirk et coll., 2016b ; Soska et Christin, 2015). Cette hypothèse serait soutenue par les résultats d'entrevues d'usagers, ces derniers déclarant être des utilisateurs récréationnels consommant les fins de semaine (Ormsby, 2016 ; Van Hout et Bingham, 2013). Le caractère récréationnel de la consommation se retrouve particulièrement dans le cas de la MDMA, l'analyse dans les eaux usées montrant que sa concentration augmente les jours de fin de semaine (samedi – dimanche) en comparaison aux jours de la semaine (mardi – jeudi) (Yargeau et coll., 2014). Une explication tiendrait dans les caractéristiques intrinsèques au mode d'achat. En effet, prendre la décision d'accéder à un cryptomarché particulier, avoir les ressources et l'expertise techniques ainsi qu'être en mesure d'attendre la livraison (Van Hout et Bingham, 2013) décourageraient les consommateurs excessifs ou ceux dans l'incapacité de planifier leur consommation. Les usagers dépendants ont très certainement d'autres sources d'approvisionnement et le recours aux voies traditionnelles reste le moyen le plus

¹ « Psychonautes » est un terme utilisé pour décrire les personnes qui sont plus susceptibles de rechercher activement de nouvelles substances dans le but d'atteindre des états altérés de conscience (EMCDDA, 2004)

rapide de se fournir en drogues (vendeur de rue, connaissances). De plus, une série d'entrevues relatent que les usagers s'identifient comme appartenant à une culture festive (Barratt, 2012), se décrivent comme des psychonautes (Van Hout et Bingham, 2013, 2014) et rapportent avoir recours aux cryptomarchés pour découvrir de nouvelles drogues (Ormsby, 2016). Enfin, une récente étude basée sur le sondage Global Drug Survey et visant des acheteurs de drogues sur le *darknet*, révèle que les substances qu'ils acquièrent le plus fréquemment sont la MDMA/Ecstasy (55%), le cannabis (sous toutes ses formes, 43%) et le LSD (35%) (Barratt et coll., 2016), confirmant ainsi les résultats d'une étude similaire réalisée en 2014 (Barratt et coll., 2014). Parmi les usagers récents des cryptomarchés (i.e. utilisation sur les 12 derniers mois), 67% des personnes ayant consommé de la MDMA/Ecstasy à un moment ou un autre de leur vie se la sont procuré par l'intermédiaire des cryptomarchés (59% et 44% pour les consommateurs de LSD et cannabis, respectivement). Bien que ces trois substances soient également celles qui concentrent la plus forte demande sur les cryptomarchés d'après nos données, la MDMA/Ecstasy arrive en premier et le cannabis en deuxième dans le sondage, ce qui diffère légèrement des résultats récoltés par notre analyse (cannabis en premier avec 19.2% et MDMA 18.5% par rapport au nombre total de commentaires). Ceci peut s'expliquer par le fait que l'étude mentionnée a été effectuée sur des usagers répartis de manière inégale dans plus de 57 pays, principalement situés en Europe. De plus, Van Buskirk et coll. (2016) ont récemment publié une étude comparative des substances vendues dans cinq pays et ont démontré que l'offre des drogues peut grandement varier d'un pays à l'autre. Il ne semble donc pas surprenant de voir le cannabis en pole position sur le marché canadien, ceci pouvant aisément s'expliquer par une prévalence de consommation parmi les plus élevées au monde (UNODC, 2016).

Concernant en particulier la MDMA, la divergence entre les indicateurs des marchés traditionnel et virtuel pourrait aussi s'expliquer par une propension à l'exportation pour les vendeurs, ce que semble appuyer la GRC qui affirme que « pratiquement toutes les saisies de MDMA aux points d'entrée canadiens en 2009 concernaient des envois en route vers des destinations mondiales, portrait similaire dépeint dans les années précédentes » (Groupe national d'analyse de renseignements - GRC, 2009). L'analyse des annonces des cryptomarchés montrent en effet que la MDMA est principalement destinée à l'exportation et ne concernerait pas majoritairement le marché canadien, ce qui tendrait à soutenir cette hypothèse (Mireault et coll., 2016). Ces observations viendraient corroborer le constat d'un récent rapport concluant au déséquilibre entre l'offre et la demande au Québec notamment pour la MDMA (Chartrand et Thibault-Vézina, 2013). Il serait intéressant de vérifier cette hypothèse au travers d'un sondage représentatif auprès des consommateurs internationaux pour vérifier de quel(s) pays ils préfèrent commander leurs produits (les vendeurs étant vraisemblablement moins enclins à répondre à la question des destinations d'envoi effectives de leurs produits). Le peu d'informations disponibles à ce propos indiqueraient que les acheteurs aient une préférence pour les transactions domestiques (Kruithof et coll., 2016).

A propos des NPS, les sources de données ne sont pas assez complètes et diverses pour pouvoir comparer de manière fiable la prévalence de ces drogues sur les deux marchés. Des disparités marquées existent également entre le Québec et le reste du Canada (Viel et Mireault, 2015 ; Service d'analyse des drogues de Santé Canada, 2014), rendant

difficile toute interprétation. Toutefois, nous sommes en mesure de dire que les résultats relatifs à l'étude du marché canadien sur le *darknet* selon les indicateurs retenus, qui en font la 3^{ème} ou 4^{ème} drogue la plus importante après le cannabis, la MDMA/Ecstasy voire le LSD, ne sont pas surprenants. En effet, les statistiques relatives à la distribution et la consommation de ces substances montrent leur importance depuis quelques années (voir section *Le marché traditionnel canadien*). De même, l'étude de Barratt et coll. (2016) montre que les NPS sont fréquemment acquises sur les cryptomarchés (30% des répondants). De plus, parmi les usagers récents des cryptomarchés (i.e. utilisation sur les 12 derniers mois), 48% des personnes ayant consommé des NPS au moins une fois au cours de leur vie se les sont procurées par l'intermédiaire des cryptomarchés.

Enfin, on pourrait être étonné de la présence relativement faible de la cocaïne sur les cryptomarchés, en termes d'offre (5% des annonces) et de demande (5.4% des commentaires), la classant en 6^{ème} et 7^{ème} position respectivement, une tendance similaire à l'héroïne. Parmi les nombreuses hypothèses possibles pouvant expliquer ce constat, deux semblent plus plausibles. La première amènerait à supposer qu'une faible demande en cocaïne sur les cryptomarchés s'expliquerait par une consommation principalement régulière et moins récréative. Les caractéristiques du mode d'achat sur le *darknet* et en particulier l'incapacité d'attendre la livraison du produit dissuaderaient alors les usagers en raison de leur consommation excessive, comme discuté plus haut. La seconde consisterait à expliquer ce faible recours des acheteurs au *darknet* par l'accessibilité et la disponibilité de la cocaïne dans le marché traditionnel. La prévalence de la cocaïne sur le marché hors-ligne, la plus élevée après le cannabis, pourrait appuyer cette hypothèse. La combinaison des facteurs de ces deux hypothèses renforcerait de fait la tendance observée. Les sondages d'usagers de cocaïne et d'héroïne montrent d'ailleurs qu'ils n'ont que très peu recours au *darknet* pour l'achat de ces substances, loin derrière la MDMA/Ecstasy, le cannabis, les NPS et le LSD (Barratt et coll., 2016). Une analyse combinée des masses de cocaïne et des prix associés stipulés dans les annonces de vente pourrait aussi aider à expliquer une telle tendance et dresser le profil des acheteurs. Par exemple, on pourrait faire l'hypothèse que selon la quantité offerte, la clientèle visée par ces annonces ne serait potentiellement pas la même (revendeurs/distributeurs vs. consommateurs). L'analyse dans le cadre de cette étude ne permet cependant pas de vérifier cette hypothèse.

Conclusion

Cette étude cherchait à évaluer le lien existant entre le marché traditionnel et les cryptomarchés, dans une perspective canadienne. Pour y parvenir, d'une part, une analyse du marché traditionnel canadien a été effectuée en croisant différentes sources d'informations renseignant sur la distribution (statistiques relatives aux saisies et infractions) et la consommation (sondages, analyses toxicologiques, analyses des eaux usées) des drogues. Ce chapitre offre ainsi une synthèse des informations disponibles pour dresser un portrait le plus complet possible du marché canadien sur la base des sources de données les plus pertinentes. D'autre part, une étude du marché en ligne canadien a été effectuée en analysant les données relatives aux annonces de vente provenant du Canada et collectées sur huit cryptomarchés en 2014. L'analyse a plus particulièrement porté sur le type de drogue proposé, le nombre de vendeurs proposant la drogue, le nombre d'annonces concernées et finalement le nombre de commentaires qui est un indicateur du nombre de transactions réelles. Une comparaison des deux marchés a finalement été réalisée sur la base d'une analyse quantitative des drogues pour en évaluer la prévalence sur les marchés respectifs.

L'analyse confirme la prédominance du cannabis sur chacun des marchés selon les différents indicateurs à disposition. Toutefois, la comparaison fait ressortir certaines disparités entre les deux marchés. On observe tout particulièrement sur les cryptomarchés une popularité accrue de MDMA/Ecstasy, NPS et LSD, cette tendance n'étant pas observée sur le marché traditionnel. Une hypothèse explicative serait que les usagers achetant leurs produits sur les cryptomarchés sont principalement des consommateurs récréationnels, de fin de semaine, population dont la prévalence est difficilement estimable au travers des sondages. En ce sens, les cryptomarchés semblent tendre vers une extension du marché déjà existant, où les participants innovent en employant une nouvelle technologie pour l'accessibilité à leurs produits. Cette innovation apporte une complémentarité au marché traditionnel, notamment du point de vue des consommateurs qui peuvent bénéficier du retour d'expérience des acheteurs précédents aussi bien sur les vendeurs que leurs produits. Une telle innovation pourrait permettre le développement de voies de distribution différentes pour certains marchés spécifiques, notamment celui des drogues de synthèse, marché en perpétuelle évolution et particulièrement populaire sur ces plateformes.

Cette étude représente une première étape pour mieux comprendre la place des cryptomarchés au sein du trafic global de drogues illicites canadien. D'autres indicateurs importants, tels que les prix et les masses des drogues, devraient aussi être étudiés et comparés au marché traditionnel pour affiner la description du phénomène et suivre son évolution.

References

- Aldridge, J. et Décary-Héту, D. (2014). Not an « Ebay for Drugs »: The Cryptomarket « Silk Road » as a Paradigm Shifting Criminal Innovation. *SSRN Electronic Journal*. doi:10.2139/ssrn.2436643
- Australian Government. (2016). International operation targets users of Darknet marketplace. Reperé à <http://newsroom.border.gov.au/releases/international-operation-targets-users-of-darknet-marketplace>
- Bancroft, A. et Scott Reid, P. Concepts of illicit drug quality among darknet market users: Purity, embodied experience, craft and chemical knowledge. *International Journal of Drug Policy*, 35, 42-49. doi: 10.1016/j.drugpo.2015.11.008
- Barratt, M. J. et Aldridge, J. (2016). Everything you always wanted to know about drug cryptomarkets* (*but were afraid to ask). *International Journal of Drug Policy*, 35, 1-6. doi: 10.1016/j.drugpo.2016.07.005
- Barratt, M. J. (2012). Silk Road: eBay for drugs. *Addiction*, 107(3), 683-683. doi: 10.1111/j.1360-0443.2011.03709.x
- Barratt, M. J., Ferris, J. A. et Winstock, A. R. (2014). Use of Silk Road, the online drug marketplace, in the United Kingdom, Australia and the United States. *Addiction*, 109(5), 774-783. doi: 10.1111/add.12470
- Barratt, M. J., Ferris, J. A. et Winstock, A. R. (2016). Safer scoring? Cryptomarkets, social supply and drug market violence. *International Journal of Drug Policy*, 35, 24-31. doi:10.1016/j.drugpo.2016.04.019
- Been, F., Bijlsma, L., Benaglia, L., Berset, J.-D., Botero-Coy, A. M., Castiglioni, S. et Ort, C. (2016). Assessing geographical differences in illicit drug consumption—A comparison of results from epidemiological and wastewater data in Germany and Switzerland. *Drug and Alcohol Dependence*, 161, 189-199. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2016.02.002>
- Boyce, J. (2015). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2014*. Reperé sur le site de Statistique Canada: <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14211-fra.htm>
- Broséus, J., Rhumorbarbe, D., Mireault, C., Ouellette, V., Crispino, F. et Decary-Héту, D. (2016). Studying illicit drug trafficking on Darknet markets: Structure and organisation from a Canadian perspective. *Forensic Science International*, 264, 7-14. doi: 10.1016/j.forsciint.2016.02.045
- Burns, L., Roxburgh, A., Bruno, R. et Van Buskirk, J. (2014). Monitoring drug markets in the Internet age and the evolution of drug monitoring systems in Australia. *Drug Testing and Analysis*, 6(7-8), 840-845. doi: 10.1002/dta.1613

- Castiglioni, S., Thomas, K. V., Kasprzyk-Hordern, B., Vandam, L. et Griffiths, P. (2014). Testing wastewater to detect illicit drugs: State of the art, potential and research needs. *Science of The Total Environment*, 487, 613-620. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2013.10.034>
- Caudevilla, F., Ventura, M., Fornís, I., Barratt, M. J., Vidal, C., Ildanosa, C. G., Calzada, N. (2016). Results of an international drug testing service for cryptomarket users. *International Journal of Drug Policy*, 35, 38-41. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugpo.2016.04.017>
- Chartrand, E. et Thibault-Vézina, M. (2013). Le marché québécois des drogues de synthèse : un déséquilibre entre l'offre et la demande. Sûreté du Québec. Repéré à <http://www.sq.gouv.qc.ca/mission-et-services/recherche-scientifique/rapport-sq-drogues-de-synthese.pdf>
- Christin, N. (2012). *Traveling the Silk Road: A measurement analysis of a large anonymous online marketplace*. Repéré à <https://arxiv.org/pdf/1207.7139v2.pdf>
- Cotter, A., Greenland, J. et Karam, M. (2015). *Les infractions relatives aux drogues au Canada, 2013*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14201-fra.pdf>
- Décary-Héту, D., Paquet-Clouston, M. et Aldridge, J. (2016). Going international? Risk taking by cryptomarket drug vendors. *International Journal of Drug Policy*, 35, 69-76. doi: 10.1016/j.drugpo.2016.06.003
- EMCDDA. (2004). *Report on the risk assessment of 2C-I, 2C-T-2 and 2C-T-7 in the framework of the joint action on new synthetic drugs*. Belgium: European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction.
- EMCDDA. (2015). *New psychoactive substances in Europe. An update from the EU Early Warning System (March 2015)*. Repéré à <http://www.emcdda.europa.eu/publications/2015/new-psychoactive-substances>
- EMCDDA. (2016). *Analyses des eaux usées et drogues - étude multivilles européenne : Perspectives sur les drogues*. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- GDS. (2014). *Global Drug Survey 2014*. Repéré à <https://www.globaldrugsurvey.com/past-findings/the-global-drug-survey-2014-findings/>
- GDS. (2016). *Global Drug Survey 2016*. Repéré à <https://www.globaldrugsurvey.com/past-findings/the-global-drug-survey-2016-findings/>

- Gouvernement du Canada. (2014). Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues. Repéré à http://www.hc-sc.gc.ca/hc-pps/drugs-drogues/stat/_2012/summary-sommaire-fra.php#s1
- Groupe national d'analyse de renseignements - GRC. (2009). *Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada*. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/grc-rcmp/PS61-14-2009-fra.pdf
- HM Government. (2015). National Security Strategy and Strategic Defence and Security Review 2015. Repéré à https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/478933/52309_Cm_9161_NSS_SD_Review_web_only.pdf
- Horne, N., Edmondson, K., Harrison, M. et Scott, B. (2015). The applied use of forensic intelligence for community and organised crime. *Australian Journal of Forensic Sciences*, 47(1), 72-82. doi: 10.1080/00450618.2014.916755
- Hudson, A. L., Lalies, M. D., Baker, G. B., Wells, K. et Aitchison, K. J. (2014). Ecstasy, legal highs and designer drug use: A Canadian perspective. *Drug Science, Policy and Law*, 1, 2050324513509190. doi: 10.1177/2050324513509190
- Kruithof, K., Aldridge J., Décary Héту D., Sim M., Dujso E. et Hoorens S. (2016). Internet-facilitated drugs trade: An analysis of the size, scope and the role of the Netherlands. Repéré sur le site de la RAND Corporation : http://www.rand.org/pubs/research_reports/RR1607.html
- Martin, J. (2014). Lost on the Silk Road: Online drug distribution and the 'cryptomarket'. *Criminology & Criminal Justice*, 14(3), 351-367. doi: 10.1177/1748895813505234
- Metcalf, C., Tindale, K., Li, H., Rodayan, A. et Yargeau, V. (2010). Illicit drugs in Canadian municipal wastewater and estimates of community drug use. *Environmental Pollution*, 158(10), 3179-3185. doi:10.1016/j.envpol.2010.07.002
- Mireault, C., Ouellette, V., Décary-Héту, D., Crispino, F. et Broséus, J. (2016). Potentiel criminalistique de l'étude du trafic de drogues au Canada à partir des données collectées sur les cryptomarchés. *Canadian Society of Forensic Science Journal*, 49(4), 161-175. doi: 10.1080/00085030.2016.1189229
- Ormsby, E. (2016). Silk Road: insights from interviews with users and vendors. Dans EMCDDA (dir.), *The Internet and drug markets* (p. 61-68). Lisbonne, Portugal: Publications Office of the European Union.
- Ouellet, M. et Morselli, C. (2013). Precursors and Prices: Structuring the Quebec Synthetic Drug Market. *Journal of Drug Issues*, 44(1), 37-55. doi: 10.1177/0022042613491104

- Rhumorbarbe, D., Staehli, L., Broséus, J., Rossy, Q. et Esseiva, P. (2016). Buying drugs on a Darknet market: A better deal? Studying the online illicit drug market through the analysis of digital, physical and chemical data. *Forensic Science International*, 267, 173-182. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.forsciint.2016.08.032>
- Santé Canada. (2013). *Résumé des résultats de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (2008-2009, 2010-11, & 2012-2013)*. Repéré à <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/index-eng.php>
- Santé Canada. (2014). *Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues : Sommaire des résultats pour 2012*. Repéré à http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/drugs-drogues/stat/_2012/summary-sommaire-fra.php#s1
- Service d'analyses des drogues de Santé Canada. (2014). *Drogues saisies au Québec - portrait et tendances de 2000 à 2013*. Document inédit.
- Solomon, H., (2016). RCMP part of international raids on Darknet users. Repéré à <http://www.itworldcanada.com/article/rcmp-part-of-international-raids-on-darknet-users/388070>
- Soska, K. et Christin, N. (2015). Measuring the Longitudinal Evolution of the Online Anonymous Marketplace Ecosystem. Repéré à <https://www.usenix.org/conference/usenixsecurity15/technical-sessions/presentation/soska>
- Statistique Canada. (2015). Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Repéré à http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3302
- Tzanetakis, M., Kamphausen, G., Werse, B. et von Laufenberg, R. (2016). The transparency paradox. Building trust, resolving disputes and optimising logistics on conventional and online drugs markets. *International Journal of Drug Policy*, 35, 58-68. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugpo.2015.12.010>
- UNODC Statistics. (2013). UNODC Statistics Online. Repéré à <https://data.unodc.org/#state:1>
- UNODC. (2014). *Global Synthetic Drugs Assessment : Amphetamine Type Substances and new psychoactive substances*. Repéré à <https://www.unodc.org/unodc/en/scientists/global-synthetic-drugs-assessment-2014-amphetamine-type-substances-and-nps.html>
- UNODC. (2016). *World Drug Report*. Repéré à <https://www.unodc.org/wdr2016/>

- Van Buskirk, J., Naicker, S., Roxburgh, A., Bruno, R. et Burns, L. (2016). Who sells what? Country specific differences in substance availability on the Agora cryptomarket. *International Journal of Drug Policy*, 35, 16-23. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugpo.2016.07.004>
- Van Buskirk, J., Roxburgh, A., Bruno, R., Naicker, S., Lenton, S., Sutherland, R. et Burns, L. (2016b). Characterising dark net marketplace purchasers in a sample of regular psychostimulant users. *International Journal of Drug Policy*, 35, 32-37. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugpo.2016.01.010>
- Van Hout, M. C. et Bingham, T. (2013). 'Surfing the Silk Road': A study of users' experiences. *International Journal of Drug Policy*, 24(6), 524-529. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.drugpo.2013.08.011>
- Van Hout, M. C. et Bingham, T. (2014). Responsible vendors, intelligent consumers: Silk Road, the online revolution in drug trading. *International Journal of Drug Policy*, 25(2), 183-189. doi:10.1016/j.drugpo.2013.10.009
- Viel, E., et Mireault, P. (2015). Présentation : Programme d'expert en reconnaissance de drogues au Québec. *Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale*. École nationale de police du Québec, 21 mai 2015.
- Yargeau, V., Taylor, B., Li, H., Rodayan, A. et Metcalfe, C. D. (2014). Analysis of drugs of abuse in wastewater from two Canadian cities. *Science of The Total Environment*, 487, 722-730. doi: <http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2013.11.094>
- Zuccato, E., Chiabrando, C., Castiglioni, S., Bagnati, R. et Fanelli, R. (2008). Estimating community drug abuse by wastewater analysis. *Environmental health perspectives*, 116(8), 1027-1032.

Tableaux

Aspect du marché	Sources	Provenance des données	Échantillonnage	Période	Territoire concerné
Distribution	Programme de déclaration uniforme de la criminalité - (DUC)	Infractions relatives aux drogues déclarées par la police au Canada : possession, trafic, production, importation et exportation.	n = 103 757 Six catégories de drogues : le cannabis, la cocaïne, l'héroïne, la méthamphétamine, l'ecstasy et « Autres drogues ».	2013-2014	Canada
	United Nations Office on Drugs and Crime - UNODC	ARQ (Annual Reports Questionnaire). Comprend 4 sections : I. Cadre législatif et institutionnel II. Approche globale de la réduction de la demande de drogues III. Ampleur, caractéristiques et tendances de l'usage de drogues IV. Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture de plantes servant à fabriquer des drogues et de la fabrication et du trafic de drogues	Données sur les saisies de drogues déclarées par le gouvernement canadien.	2010 à 2013	Canada
	Santé Canada – Service d'analyse des drogues	Système de gestion de l'information des laboratoires (LIMS) + Base de données sur les drogues et substances contrôlées (CDSD)	Échantillons de drogues présumées saisies et envoyées au laboratoire pour analyse : n = 111 792 pour 2013 (n=101 148 pour 2010)	2000 à 2013 (2010 pour amphétamine uniquement)	Québec principalement, avec des données comparatives pour le Canada entier.
Consommation	Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues - ECTAD	Enquête bisannuelle auprès de la population générale sur la consommation de tabac, d'alcool et de drogues chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus.	Entrevues téléphoniques avec 14 565 répondants des dix provinces (29 043 889 résidents canadiens âgés de 15 ans et plus).	2006-2012	Canada
	Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale - LSJML	Programme DRE (Drug Recognition Expert).	372 échantillons biologiques d'individus soupçonnés de conduite sous facultés affaiblies par les drogues.	2013-2014	Québec uniquement
	Publications scientifiques	Étude sur l'analyse de drogues/métabolites dans les eaux usées de ville canadiennes.	n=8 échantillons d'un litre d'eaux usées	Échantillons collectés en 2010-2011. Publication 2014	2 villes canadiennes (population : 75,000 et 1.6 million)

Tableau 1. Les différentes sources de données consultées pour dresser le portrait du marché traditionnel

Drogue	Vendeurs (n = 102)	Annonces (%) (n = 3,106)	Commentaires (%) (n = 12,245)
Marijuana	56	40.3	19.2
MDMA⁺	32	13.6	18.5
NPS	24	13.1	17.8
Cocaïne	21	5	5.4
Méthamphétamine	20	6.1	6.6
Dérivés du cannabis[°]	20	5.6	2.1
Héroïne	14	4.4	5.9
LSD et dérivés	10	4.2	21.5
MDA	7	3.3	1.3
Amphétamine	4	1	0
Ecstasy*	3	1.4	0.4

Tableau 2. Prévalence des drogues principales selon le nombre de vendeurs qui proposent le produit en question et les proportions d'annonces et de commentaires selon le type de drogue proposée. * Groupe de substances dont le titre ne comprenait rien d'autre que le terme « XTC » comme précision quant à sa composition. ⁺ MDMA sous forme de poudre, crystal ou pilule. [°] Les dérivés du cannabis incluent la résine (hashish), les concentrés en THC (cire, *shatter*) et les produits comestibles. Les champignons et le GHB/GBL ne sont pas représentés (2% des annonces à eux trois).

Figure

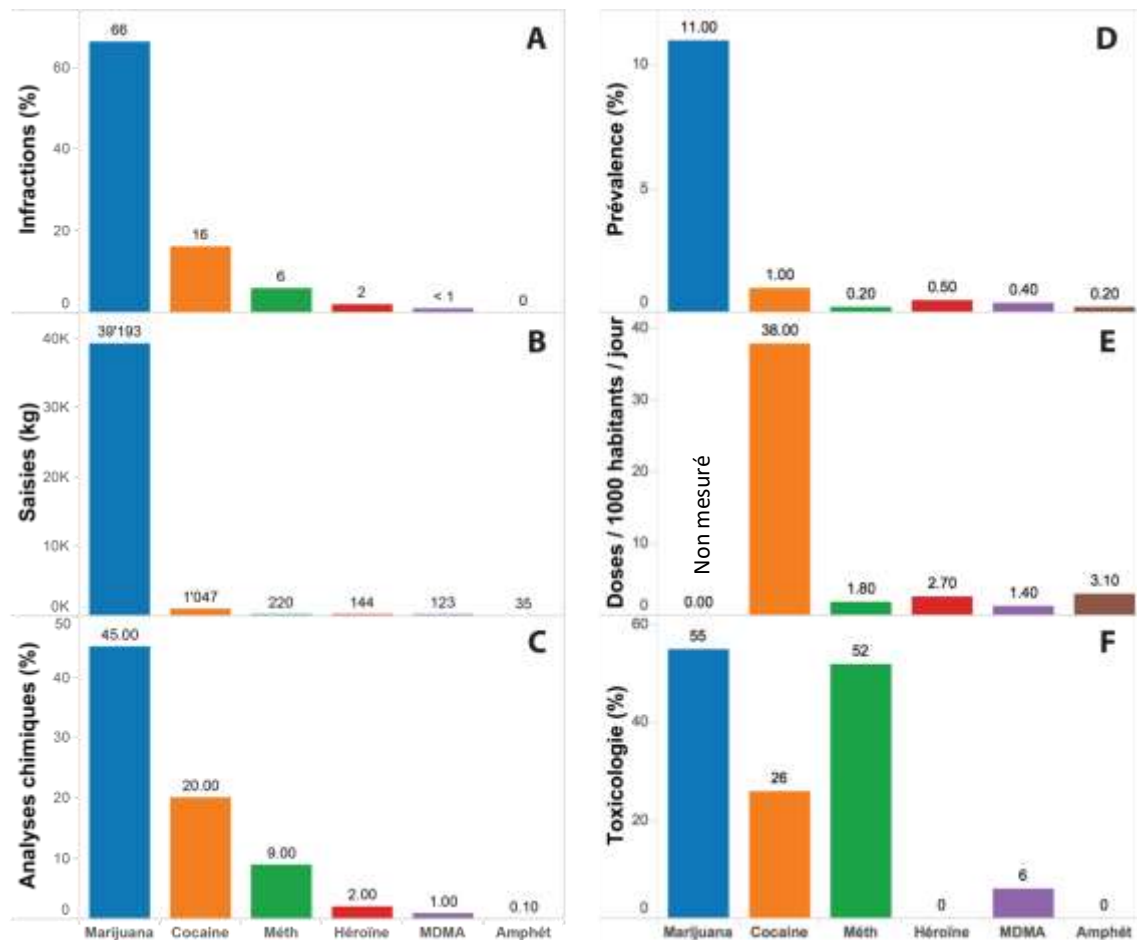


Figure 1. Données issues de diverses sources relatives à la distribution (figures A à C) et la consommation (figures D à F) des drogues principales au Canada.

Distribution

A : Données tirées du DUC pour l'année 2014 (valeurs exprimées en pourcentages du nombre total de cas, n = 103,757) (Boyce, 2015) ;

B : Données tirées de l'ARQ de l'UNODC pour l'année 2013. Ne sont pas représentées les confiscations de 803,363 plantes de cannabis, 134,989 comprimés de méthamphétamine, 56,878 comprimés d'amphétamine, et 22,986 comprimés de MDMA ;

C : Données du SAD de Santé Canada pour l'année 2013 (valeurs exprimées en pourcentage, n = 111,792 échantillons analysés).

Consommation

D : Données de l'ECTAD relatives à la prévalence pour l'année 2012 pour la population générale (15 ans et plus) (*héroïne : prévalence durant la vie);

E : Données tirées de Yargeau et coll. (2014) sur une seule ville de 1.6 million d'habitants;

F : Données du LSJML dans le cadre du programme DRE pour l'année 2014 (exprimées en pourcentages de dossiers, un dossier pouvant contenir plusieurs substances, n = 381).